

ING Bank (Monaco) SAM

Société Anonyme Monégasque
au capital de 8 600 000 euros
Siège social : 1, avenue des citronniers - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(avant affectation des résultats)

Actif	2005	2004
Caisse, banques centrales, C.C.P.	7 722 791,92	4 156 864,47
Créances sur les établissements de crédit:	295 428 111,07	135 119 829,71
• A vue	8 557 521,87	11 785 891,77
• A terme	286 870 589,20	123 333 937,94
Créances sur la clientèle:	102 263 939,96	65 184 121,68
• Crédits Habitats	54 733 931,21	37 193 308,15
• Autres concours à la clientèle	46 837 519,02	27 144 745,23
• Comptes ordinaires débiteurs	692 489,73	846 068,30
Participations et activités de portefeuille	5 562,48	5 562,48
Immobilisations incorporelles	18 980,03	2 676,61
Immobilisations corporelles	757 215,74	155 171,94
Autres actifs	377 167,21	358 990,62
Comptes de régularisation	1 146 605,20	3 883 173,84
Total de l'Actif	407 720 373,61	208 866 391,35
 Passif	 2005	 2004
Banques centrales, C.C.P.		
Dettes envers les établissements de crédit:	64 873 320,09	32 798 263,90
• A vue	226 444,31	2 691,48
• A terme	64 646 875,78	28 126 361,16
• Autres sommes dues	0,00	4 669 211,26
Dépôts de la clientèle:	329 822 406,11	167 770 724,66
Autres dettes :		
• A vue	16 059 379,28	7 626 667,68
• A terme	313 578 801,96	159 885 119,55
• Autres sommes dues	184 224,87	258 937,43
Autres passifs.....	1 179 546,53	821 368,38
Comptes de régularisation	2 768 404,91	1 650 958,55
Provisions pour risques et charges	20 000,00	75 000,00

Fonds pour risques bancaires généraux	400 000,00	150 000,00
Capitaux propres hors FRBG	8 656 695,97	5 600 075,86
Capital souscrit	8 600 000,00	5 600 000,00
Réserves	75,86	
Report à nouveau	0,00	-39 373,76
Résultat de l'exercice	56 620,11	39 449,62
Total du Passif	407 720 373,61	208 866 391,35

HORS BILAN

	2005	2004
Engagements de financement:		
• En faveur d'établissements de crédit.....	2 100 000,00	2 600 000,00
• En faveur de la clientèle	38 669 098,56	23 903 297,72
Engagements de garantie:		
• D'ordre d'établissements de crédit.....	93 936,00	82 048,06
• D'ordre de la clientèle	9 603 987,92	4 277 846,78
• Reçus d'établissements de crédit.....	21 500 000,00	30 950 000,00

COMPTE DE RÉSULTAT

	2005	2004
Produits et charges bancaires		
Intérêts et produits assimilés	10 091 939,75	3 959 878,45
• Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	7 326 023,87	2 500 181,36
• Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 765 915,88	1 459 697,09
Intérêts et charges assimilés	-8 337 352,24	-3 162 268,85
• Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-933 801,21	-714 129,91
• Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle.....	-7 383 951,03	-2 448 138,94
• Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées	-19 600,00	0,00
Commissions (produits).....	5 722 118,15	4 362 958,27
Commissions (charges).....	-382 385,98	-92 843,65
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	413 509,70	93 566,79
• Solde en bénéfice des opérations de change	413 509,70	93 566,79
Autres produits et charges d'exploitation bancaires	-48 260,14	-42 077,19
• Autres produits.....	3 000,00	4 560,13
• Autres charges.....	-51 260,14	-46 637,32
Produit net Bancaire	7 459 569,24	5 119 213,82
Charges générales d'exploitation	-6 282 658,95	-4 258 666,62
• Frais de personnel.....	-3 797 519,70	-2 504 505,44
• Autres frais administratifs	-2 485 139,25	-1 754 161,18
Dotations aux amortissements et provisions		
sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	-114 607,27	-104 047,29
Résultat brut d'exploitation	1 062 303,02	756 499,91
Coût du risque	-9 282,04	-210,25
Résultat d'exploitation.....	1 053 020,98	756 289,66
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0,00	0,00
Résultat courant avant impôt.....	1 053 020,98	756 289,66

Résultat exceptionnels	-716 603,68	-547 118,19
• Produits exceptionnels	8 254,00	6 000,00
• Charges exceptionnelles	-724 857,68	-553 118,19
Impôt sur les bénéfices	-29 797,19	-19 721,85
Excédent des dotations sur les reprises de FRBG et provisions réglementées..	-250 000,00	-150 000,00
Résultat net de l'exercice	56 620,11	39 449,62

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Note 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de ING Bank (Monaco) S.A.M. ont été établis conformément aux dispositions des règlements 2000-03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux documents des établissements relevant du Comité de la Réglementation Bancaire française et selon les principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession, en particulier :

- la continuité d'exploitation ;
- la permanence des méthodes ;
- l'indépendance des exercices.

1.1 Conversion des comptes en devises

Conformément au règlement n° 89.01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros aux cours de change de fin d'exercice.

Les pertes et profits de change, qui résultent des opérations de conversion, sont portés au compte de résultat. Les produits et charges en devises sont convertis aux cours comptant en vigueur le jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir à la date de la clôture de l'exercice.

1.2 Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis ou vendus sur des marchés liquides avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance (six mois au plus). Ils sont enregistrés à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable, les variations de cours étant portées au compte de résultat. Il n'existait pas de position ouverte au 31 décembre 2005.

1.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminué d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique. Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire et aux taux suivants :

• Frais d'établissement	33.33%
• Formation assistance logiciel	33.33%
• Logiciel Olympic	33.33%
• Logiciel réseau	33.33%
• Agencements et installations	10% -20%

• Matériel de bureau	20% -33.33%
• Mobilier de bureau	20%
• Matériel de transport.....	25%

1.5 Créances douteuses et litigieuses

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par la note méthodologique n°1 de la BAFI et le règlement CRC 2000-03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultat sont intégralement provisionnés.

1.6 Intérêts et commissions

Les intérêts, agios et commissions assimilées à des intérêts sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de Résultat. Les autres commissions sont enregistrées dès leur encaissement.

1.7 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites obligatoires sont prises en charge par les organismes spécialisés auxquels sont versées les cotisations patronales et salariales. Les sommes dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

Le montant des engagements de retraite ne présente pas un caractère significatif compte tenu de l'âge et l'ancienneté de l'effectif au 31 décembre 2005. En conséquence, aucune provision n'a été constituée.

1.8 Fiscalité

Notre établissement entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33%) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

Note 2 Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)

2.1 Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01.01.2005	Acquisitions	Cessions	Montant brut au 31.12.2005	Amortis- sements précédents	Augmen- tations	Dimi- nutions	Cumul amortis- sements au 31.12.05	Valeur résiduelle au 31.12.05
IMMOBILISATIONS									
INCORPORELLES	952	24	523	453	950	8	523	435	18
Frais d'établissement.....	394	0	394	0	394	0	394	0	0
Formation assistance logiciel	129	0	129	0	129	0	129	0	0
Logiciel Olympic.....	344	24	0	368	344	5	0	349	19
Logiciel Réseau	85	0	0	85	83	3	0	86	-1
IMMOBILISATIONS									
CORPORELLES	444	709	0	1 153	289	107	0	396	757
Agencements et Installations	189	505	0	694	102	39	0	141	553
Matériel de bureau.....	180	29	0	209	137	34	0	171	38
Mobilier de bureau	67	123	0	190	50	29	0	79	111
Tableaux	8	0	0	8	0	0	0	0	8
Matériel de transport	0	52	0	52	0	5	0	5	47
Total	1 396	733	523	1 606	1 239	115	523	831	775

2.2 Ventilation selon la durée résiduelle

	Durée <1 mois	Durée 2 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée >5 ans	Total au 31.12.05
Créances sur les établissements de crédit	273 500	15 515	6 075			295 090
Créances sur la clientèle	39 819	47 615	14 352			101 786
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Dettes envers les établissements de crédit	11 032	39 963	13 582			64 577
Comptes créditeurs de la clientèle..	305 489	17 522	6 147			329 158
Dettes représentées par un titre : Bons de caisse						

2.3 Créances douteuses

NEANT

2.4 Titres de participation

Ce poste correspond à la participation de notre établissement au Fonds de Garantie Monégasque.

	Montant brut au 01.01.05	Provisions Antérieures	Dotations aux Provisions de l'exercice	Reprise de Provisions de l'exercice	Total Provisions au 31.12.05	Valeur résiduelle au 31.12.05
Autres titres de Participation						
Fonds de Garantie	11	5	0	0	5	6
Totaux	11	5	0	0	5	6

2.5 Actionnariat

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 février 2005, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la somme de 3 millions d'euros pour le porter de 5.6 millions d'euros à 8.6 millions d'euros et de modifier les statuts en conséquence.

Le Capital de notre établissement est de 8.6 millions d'euros et est constitué de 53 750 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 160 euro chacune. Au 31 décembre 2005 le capital de notre établissement est détenu à 99.98 % par ING Bank (Suisse) S.A. La différence étant détenue par des personnes physiques.

2.6 Capitaux propres

	Solde au 01.01.2005	Mouvements de l'exercice et affectations	Mouvements de l'exercice résultats	Solde au 31.12.2005
Capital.....	5 600	3 000		8 600
Réserve légale ou statutaire.....				
Report à nouveau	-39	39		0
Résultat	39	-39	57	57
Capitaux propres	5 600	3 000	57	8 657

2.7 Retour à meilleure fortune sur l'Abandon de créance de la Dette subordonnée.

Notre actionnaire principal ING Bank (Suisse) S.A a consenti le 29 avril 2003 à sa filiale ING Bank (Monaco) SAM, un abandon de sa créance sur un emprunt subordonné à durée indéterminée de € 2.6 millions qui est inscrit en engagement de financement en faveur d'établissement de crédit.

Le contrat d'abandon prévoit une clause de retour à meilleure fortune modifiée par un avenant du 22 décembre 2004. Par cette clause ING Bank (Monaco) SAM est tenue de rembourser pour chaque exercice bénéficiaire, dans la limite de la dette originelle, à compter de l'exercice 2004 et jusqu'à la fin de l'exercice 2023, une somme fixée en décembre de chaque année. Cette somme ne peut être inférieure à 50 % du bénéfice comptable, après imputation des reports à nouveau déficitaires, et peut lui être supérieure sans pouvoir en dépasser les 100 %. Elle devient exigible après l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice. Pour l'année 2005 le montant a été fixé à € 700.000.

2.8 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	ACTIF	PASSIF
POSTES DE L'ACTIF :		
Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
Créances sur les établissements de crédit.....	338	
Créances sur la clientèle	478	
POSTES DU PASSIF :		
Dettes envers les établissements de crédit		296
Comptes créditeurs de la clientèle.....		481
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan.....	816	777

2.9 Comptes de régularisation ACTIF

Comptes d'encaissement	45
Comptes d'ajustement sur devises	310
Comptes d'ajustement sur autres éléments de Hors Bilan.....	169
Charges payées d'avance.....	18
Produits à recevoir	605
.....	1 147

2.10 Comptes de régularisation PASSIF

Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement.....	604
Comptes d'ajustement sur devises	310
Produits constatés d'avance.....	8
Charges à payer	1 677
Comptes d'ajustement sur autres éléments de Hors Bilan.....	169
.....	2 768

2.11 Provisions pour risques et charges

	Solde au 1/01/05	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/05
Provision pour retraite	0	0	0	0
Provision pour litige	75	20	75	20
Total Provision pour risques et charges.....	75	20	75	20

2.12 Fonds pour risques bancaires généraux

	Solde au 1/01/05	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/05
Fonds pour risques bancaires généraux	150	250	0	400

2.13 Contre-valeur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrevaieur
TOTAL DE L'ACTIF	213 166
TOTAL DU PASSIF	213 607

Note 3 Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euro)

Engagements sur les instruments financiers à terme et opérations en devises

3.1 Opérations de change au comptant

Euros achetés non encore reçus	203
Devises achetées non encore reçues	77
Euros vendus non encore livrés	203
Devises vendues non encore livrées	77

3.2 Opérations de change à terme

Euros à recevoir contre devises à livrer	7 490
Devises à recevoir contre euros à livrer	7 490
Devises à recevoir contre devises à livrer	160
Devises à livrer contre devises à recevoir	160

ING Bank (Monaco) SAM intervient sur ces marchés uniquement pour le compte de la clientèle et les opérations sont systématiquement retournées auprès d'une contrepartie bancaire du groupe.

3.3 Engagement de financement en faveur d'établissements de crédit

Cette rubrique représente l'engagement de ING Bank (Monaco) SAM pris sur la clause de retour à meilleure fortune relative à l'abandon de créance consentie par notre maison mère ING Bank (Suisse). Le montant en engagement inclu le remboursement de 2005 qui sera exigible après l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice.

Note 4 Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euro)

4.1 Service Level Agreement

Frais d'assistance fournie par ING Bank (Suisse) SA dans le cadre du "Service Level Agreement" signé le 12 décembre 2005, à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005 pour un montant de 350.000 euros.

4.2 Commissions

	Montants
Charges	
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	2
Commissions relatives aux opérations sur titres	306
Commissions sur opérations de change	1
Commissions sur prestations de service pour compte de tiers.....	73
Total	382

Produits	
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	0
Commissions de tenue de compte	1 408
Frais de dossier	176
Commissions sur opérations de change	3
Commissions de gestion	409
Commissions de gestion perçues au titre de la gestion des comptes	
ING Bank (Suisse) SA	156
Autres commissions sur titres gérés ou en dépôts ING Bank (Suisse) SA	339
Commissions de gestion perçues au titre de la gestion comptes	
hors livres MC autres	50
Commissions sur opérations de titres pour le compte de la clientèle	3 096
Commissions sur prestations de service pour compte de tiers.....	85
Total	5 722
4.3 Frais de personnel et effectif	
Ventilation des frais	
Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	3 077
Indemnités de licenciement	0
Charges de retraite	237
Caisses sociales monégasques et Assédic	416
Autres frais de personnel.....	67
Total	3 797
Ventilation des effectifs	
- Hors classification	8
- Cadres.....	6
- Gradés	13
- Employés.....	1
Total	28
4.4 Autres frais administratifs	
Rémunérations d'intermédiaires (non professionnels).....	537
Services extérieurs fournis par le groupe	350
Charges de transports et déplacements.....	54
Autres services extérieurs	1 544
Total	2 485
4.5 Charges diverses d'exploitation bancaire	
Rémunérations d'intermédiaires (professionnels).....	34
Autres charges diverses d'exploitation bancaire	17
Total	51
4.6 Coût du risque	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes	64,00
Dotation provisions pour risques et charges	20,00
Reprise provisions pour risques et charges	-75,00
Solde en perte	9,00

4.7 Produits exceptionnels

Regularisation du prorata de TVA	8
Total	8

4.8 Charges exceptionnelles

Retour à meilleure fortune de l'abandon de créance	700
Pertes sur opérations	25
Total	725

Note 5 Autres informations (en milliers d'euro)

5.1 Contrôle Interne

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02, modifié par l'arrêté du 31 mars 2005, deux rapports ont été établis et adressés au Secrétariat Général de la Commission Bancaire :

- un rapport sur l'exercice du contrôle interne
- un rapport sur la mesure et la surveillance des risques.

5.2 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice

Bénéfice de l'exercice 2005 en euro.....	56 620.11
Report à nouveau 2005 en euro.....	
Réserve statutaire	56 620.11

5.3 Décomposition des avoirs contrôlés

ING Bank (Monaco) SAM possède sa propre clientèle mais continue également d'exercer une activité de gestion sous mandats pour des comptes ouverts dans d'autres livres. Toutefois 96 % des avoirs contrôlés sont des actifs de comptes ouverts dans les livres de l'entité monégasque. L'ensemble des avoirs contrôlés se décompose de la manière suivante (comprenant les avoirs de la clientèle sous forme de titres, dépôts ou comptes courants) :

	Au	Au
	31.12.2005	31.12.2004
Avoirs dans les livres de ING Bank (Monaco) SAM	895 540	512 595
Avoirs dans les livres de ING Bank (Suisse) SA	24 028	27 394
Avoirs dans les livres de ING Bank (Jersey) Ltd	10 833	10 069
Avoirs dans les livres de Barings (Singapor)	525	483
Total	930 926	550 541

5.4 Ratios prudentiels

5.4.1 Ratio de solvabilité - Surveillance des risques de marché

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et l'ensemble des risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires.

Le ratio de solvabilité de ING Bank (Monaco) SAM s'établit à 8.74 % au 31 décembre 2005 pour un minimum fixé à 8% par le règlement 91.05 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

5.4.2 Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Le règlement CRBF 86.17 fixe à 60 % l'obligation de couverture des actifs immobilisés et des emplois longs par les fonds propres et ressources permanentes. Celle-ci était largement satisfaite au 31 décembre 2005 avec un taux de 313,31 %.

5.4.3 Coefficient de liquidité

Le Coefficient de liquidité permet de mesurer la capacité d'un établissement à rembourser ses dettes à court terme. Ce ratio est défini par le CRBF 88.01.

Le rapport de liquidité à un mois était de 140 % pour une obligation minimale de 100 %.

RAPPORT GENERAL

Le 29 mars 2006.

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 Janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 Mai 2005 pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même Loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2005, le bilan au 31 Décembre 2005, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 Décembre 2005, le compte de résultat de l'exercice 2005 ci-annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 Décembre 2005, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Bettina DOTTA

Claude PALMERO

Le rapport annuel est disponible au siège social de notre établissement à l'adresse suivante :

ING Bank (Monaco) SAM, 1, avenue des citronniers, MC 98000 Monaco.